

Saint-Mard, le 10 avril 2026

# LETTRE D'INFORMATION

## Inscription sur le registre nominatif dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence

La commune de Saint-Mard, dans le cadre de la lutte contre l'isolement, met à la disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes de 65 ans et plus, les personnes de 60 ans reconnues inaptes au travail ou les personnes en situation de handicap.

Ce registre est mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental piloté par l'Etat et mis en œuvre par les Préfets de Département, pour des risques exceptionnels et notamment de canicule.

En cas de déclenchement un contact périodique sera organisé afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites.

La commune de Saint-Mard est chargée de recenser les personnes vulnérables et d'assurer la mise à jour des données collectées.

Le registre constitué est nominatif et confidentiel et s'inscrit dans une démarche volontaire.

Les données recueillies sont destinées à l'usage exclusif de la commune et du Préfet de la Charente-Maritime à sa demande dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence.

En cas de canicule notamment, le registre permet aux agents de la commune et à l'ensemble de l'équipe municipale de contacter quotidiennement les personnes inscrites pour s'assurer de leur situation.

- **Qui peut s'inscrire sur le registre ?**

Les personnes de 65 ans et plus,  
Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,  
Les personnes adultes handicapées.

- **Qui peut solliciter l'inscription sur le registre ?**

La personne elle-même,  
Son représentant légal,  
Un tiers (ami, proche, médecin, service d'aide à domicile...) sous réserve de l'accord de l'intéressé au moment de la demande ou à postériori.

- **Comment s'inscrire ?**

A l'aide du formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif ci-joint à retourner à l'accueil de la mairie de Saint-Mard.

En vous remerciant d'avance de votre retour.

A l'approche des périodes de fortes chaleurs, prenez soin de vous.

Le Maire,  
Sébastien MARCHAND

